

## SOUTIEN À LA COORDINATION

### POINT DE SITUATION #2

**Événement concerné : Épidémie liée au Coronavirus (2019-nCov ou SARS-CoV-2)**  
**Bulletin PrioritéStraTJ Covid-19 n°002 du 23 février 2020**

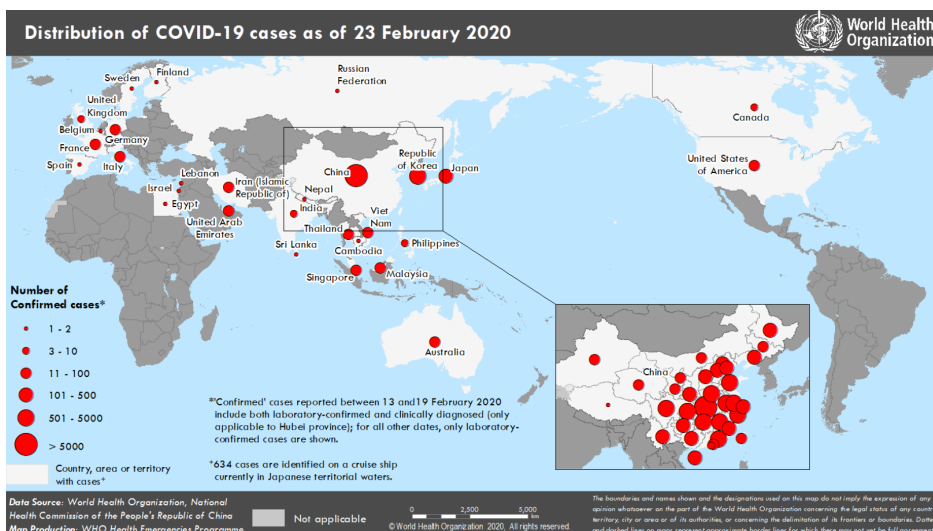
Le 9 février 2020, Priorité StraTJ proposait le bulletin n°001 relatif à l'épidémie de coronavirus. Deux semaines plus tard, la situation a évolué défavorablement : le nombre de personnes contaminées a doublé, le nombre de personnes décédées a triplé, le nombre de cas confirmés hors de Chine a été multiplié par 5 tandis que le nombre de pays touchés est passé de 24 à 28.

En matière de certitudes, les études se rapportant à l'épidémie permettent d'affirmer que :

- Le virus peut se transmettre de l'animal à l'homme, mais également de personne à personne
- Le virus peut se propager par les gouttelettes respiratoires, le contact avec une surface infectée suivi d'un contact avec la bouche, le nez ou les yeux

Mais il reste aussi beaucoup d'inconnus tels que : la période d'incubation (de 7 à 24 jours), le taux de mortalité (de 0,5 à 5%), la capacité du virus à survivre à l'extérieur de son hôte...

Lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le vendredi 21 février 2020 à Genève, le directeur général de l'OMS a indiqué : « La fenêtre d'opportunité que nous avons pour contenir ce virus reste toujours ouverte, mais elle se rétrécit. Nous devons nous préparer à toute éventualité, car cette épidémie pourrait aller dans n'importe quelle direction. »



### Bilan 23 février 2020

(Source : OMS - Situation Report #34)

#### Au plan mondial :

- 78 811 cas confirmés

#### En Chine :

- 77 042 cas avérés  
- 2 445 morts

#### Autres pays :

- 1769 cas confirmés  
- 28 pays touchés  
- 17 morts

**Évolution des termes** : le nouveau coronavirus, appelé jusqu'alors 2019-nCoV, porte désormais le nom de SARS-CoV-2 (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère 2). Par contre, la maladie liée à ce virus porte le nom de Covid-19 (Coronavirus Infection Disease 2019).

**Vers une pandémie?** La probabilité de voir cette épidémie être requalifiée en pandémie est de plus en plus forte, compte-tenu notamment de l'apparition de nouveaux foyers de contamination dans différents pays tels que la Corée du Sud, l'Italie, le Japon, l'Iran...

## SOUTIEN À LA COORDINATION

### FICHE ACTION #2

**Événement concerné : Épidémie liée au Coronavirus (2019-nCov ou SARS-CoV-2)**  
**Bulletin PrioritéStraTJ Covid-19 n°002 du 23 février 2020**

Dans son premier bulletin, Priorité StraTJ proposait aux coordonnateurs de faire preuve de **VIGILANCE** et d'**ANTICIPATION** afin notamment de préparer et de protéger l'organisation municipale.

Face aux derniers développements de l'épidémie, il peut désormais s'avérer utile de se pencher sur la **COMMUNICATION**. En effet, la communication occupe une place importante dans le domaine de la gestion de crise : elle permet d'expliquer une situation et les mesures prises, de transmettre des consignes, de contrer les rumeurs, d'apporter un soutien moral aux sinistrés...

La municipalité reste l'échelon local vers lequel les citoyens vont se tourner naturellement en cas de pandémie. En outre, en raison de cette proximité, la municipalité peut avoir un rôle important à jouer en qualité de « relayeur » de l'information pour faciliter l'adhésion des habitants aux diverses mesures préconisées par le gouvernement.

Plusieurs vecteurs de communication vont devoir être utilisés simultanément en cas de besoin.

Pour les outils électroniques (site Web, Facebook, application d'alerte), il peut être judicieux de :

- Doubler ou tripler la fonction d'administrateur de site afin de parer aux absences éventuelles
- S'assurer d'avoir accès à ces vecteurs de communication en permanence (24/7) et prévoir des accès sécurisés de travail à distance
- Écrire les procédures permettant de changer les messages, d'insérer des liens hypertexte...

Pour les outils physiques (journal local, dépliants, affiches) il peut être judicieux de :

- Définir les lieux et/ou les supports sur lesquels pourraient être apposées des affiches
- Définir des lieux où pourraient être proposés des dépliants et autres feuillets en libre-service
- Envisager les méthodes et moyens de distribution des dépliants et autres supports papier

En outre, en cas de pandémie, les municipalités doivent se préparer à recevoir plus d'appels téléphoniques qu'à l'accoutumé. Il faut donc vérifier les procédures permettant d'ouvrir des lignes supplémentaires et désigner les personnes qui pourraient venir renforcer la fonction d'accueil téléphonique.

Le coordonnateur municipal de la sécurité civile est celui qui oriente, puis valide les messages préparés par la mission Communications. Il est en liaison étroite avec le maire, lequel endosse le rôle de porte-parole de la municipalité. Pour palier à une absence de ce dernier, il y a lieu de désigner un ou deux porte-parole substitués.

Enfin, la **COMMUNICATION** au niveau local devra s'arrimer avec celle du gouvernement pour éviter toute confusion ou divergence dans les messages transmis à la population.

Quelle que soit l'évolution à venir, PrioritéStraTJ reste à vos côtés pour vous accompagner.  
Pour toute question, vous pouvez nous contacter au 450-845-9111.